



**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation :

09/09/2025

Date d'affichage :

16/09/2025

DELIBERATION

Le quinze septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés :

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Laurent ROPERS

➤ **250905 : Tarif cantine intergénérationnelle**

Le Conseil municipal après en avoir débattu décide à l'unanimité de fixer le tarif des repas « cantine intergénérationnelle » au niveau du tarif « enfants » correspondant à la tranche 5 de quotient familial, soit **7,81 € pour l'année scolaire 2025-2026**.

Le tarif sera actualisé les années suivantes en fonction de l'évolution du tarif de cantine pratiqué pour les enfants (tranche 5).

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture